20 ans

Conférence Francophone Paris - 2008

8ème Conférence Internationale de l'Union Francophone de l'Audit Interne

PARIS

PALAIS BRONGNIART

13 & 14 octobre 2008

L'UFAI est affilié à
The Institute of Internal Auditors

LES PARTENAIRES DE LA CONFÉRENCE

L'UFAI remercie ses partenaires
de leur soutien et de leur confiance

Ernst & Young

mega

MAZARS

PricewaterhouseCoopers

CaseWare IDEA

Audisoft consultants

SOMMAIRE

Bienvenue à Paris 4

Présentation de l'UFAI 6

Le programme de la conférence 8

Les temps forts 12

Les plénières 14

Les ateliers 19

Le programme accompagnants 26

La soirée de gala 28

Les informations pratiques 29

Pour vous inscrire 30

Louis Vaurs

Fondateur de l'UFAI, Délégué Général de l'IFACI

« Bienvenue à Paris pour célébrer les 20 ans de l'UFAI »

Créée en janvier 1988, l'UFAI est passée au fil des ans d'un fonctionnement « Club » à celui d'une véritable Union de professionnels.

En 2004, sa reconnaissance par l'IIA en tant qu'organisation régionale ayant un rôle important à jouer dans le développement de l'audit interne dans les pays totalement ou partiellement d'expression française, a permis de consolider sa crédibilité.

Aujourd'hui, les objectifs poursuivis sont en grande partie réalisés : grâce aux conférences, aux échanges de documentation et à la formation, l'UFAI a contribué au développement du professionnalisme des auditeurs internes francophones et à la promotion de la fonction au sein des pays membres.

Lors de la 8ème Conférence de l'UFAI qui aura lieu les 13 et 14 octobre 2008, je serai heureux de vous accueillir à Paris afin de célébrer les 20 ans de l'association.

Ces deux journées qui regrouperont l'ensemble des membres de l'UFAI, seront riches de nos diversités et nous permettront de nous retrouver pour échanger et partager nos expériences dans l'atmosphère de fraternité et de convivialité propre à notre association.

Ce sera également l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui nous ont permis au bout de ces 20 années de passer du rêve à la réalité…

C'est donc avec grand plaisir que je vous retrouverai à Paris les 13 et 14 octobre 2008 pour la 8ème conférence internationale de l'UFAI.

Yves Chandelon

Président de l'UFAI, Directeur de l'Audit Interne de NAMSA-OTAN Luxembourg

« Notre profession est un métier d'avenir ayant toute sa place face aux défis de demain »

En cette année 2008, l'UFAI fête ses vingt années d'existence et ce n'est pas sans raison qu'il a été unanimement décidé de célébrer cet événement à Paris, berceau de notre culture francophone.
Dans ce contexte, l'IFACI a accepté de relever le défi de l'organisation de la huitième conférence internationale de l'UFAI avec pour thème central : *« La contribution de l'audit interne à la performance des organisations : Défis d'aujourd'hui, enjeux de demain. »*

L'auditeur interne, qu'il travaille dans le secteur public ou privé, n'échappe pas non plus aux lois du marché et comme tous, il doit apporter une valeur ajoutée à son employeur.
Dans un tel contexte, il convient de répondre à la question suivante : « Comment devenir un acteur du progrès sans créer de confusions d'intérêts entre les prérogatives d'un auditeur interne et celles des autres acteurs évoluant au sein de l'organisation qui nous emploie ? »

C'est l'une des questions à laquelle les différents intervenants de la conférence vont tenter d'apporter des éléments de réponses, mais le véritable défi de ces deux journées sera aussi de vous convaincre du fait que notre profession est un métier d'avenir ayant plus que jamais toute sa place face aux défis du monde de demain !

UNION FRANCOPHONE
DE L'AUDIT INTERNE

L'Union Francophone de l'Audit Interne - **UFAI** -, association fondée en 1988 à l'initiative de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes), de l'AMACI (Association Marocaine des Auditeurs Consultants Internes), de l'ATAI (Association Tunisienne des Auditeurs Internes) et de l'IVIM (Institut des Vérificateurs Internes - section Montréal) a pour vocation de promouvoir et de développer la pratique professionnelle de l'audit interne dans les pays totalement ou partiellement d'expression française, en regroupant les associations d'auditeurs internes de ces pays.

Son action s'oriente autour de **4 objectifs majeurs** :

- **Développer les échanges,** les contacts, les rencontres afin de mettre en commun les expertises de chacun.
- **Accroître le nombre de publications de langue française,** en leur assurant une plus grande diffusion.

Pays membres titulaires :
Belgique, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, France, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, République Démocratique du Congo, Sénégal, Suisse, Tunisie.

- **Apporter une aide à la formation** d'auditeurs internes et assurer la promotion du DPAI (Diplôme Professionnel de l'Audit Interne) et du CIA en français.
- **Aider à la constitution d'associations** d'auditeurs internes.

Pour réaliser ces objectifs, l'UFAI met en œuvre tous **les moyens** qu'elle juge utiles ou nécessaires à leur réalisation et notamment :

- le **partage** des connaissances et de l'expérience entre ses membres, en particulier dans le domaine méthodologique ;
- la **mise en commun** des travaux de recherche ;
- l'**organisation** de séminaires de formation, de colloques, de congrès ou de conférences en langue française ;
- la **réalisation** et la publication de revues, d'ouvrages (originaux ou traduits d'autres langues) en langue française.

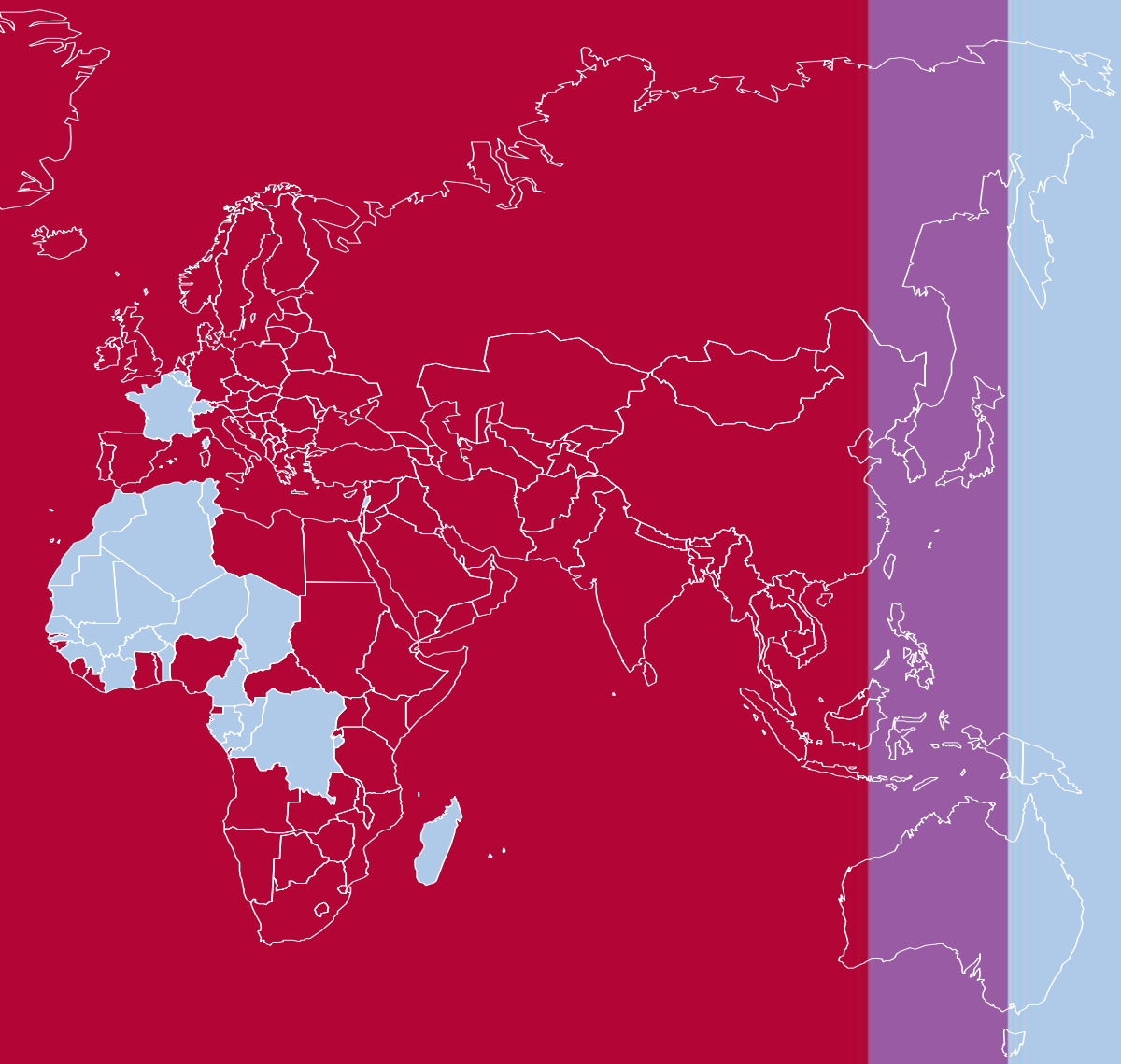

<u>Pays membre associé</u> :
Algérie

<u>Pays membres observateurs</u> :
Bénin, Burundi, Gabon, Guinée, Mauritanie, Niger, Tchad.

LE PROGRAMME
Lundi 13 octobre 2008

Président de séance : **Claude Cargou**, *Ancien Président de l'IFACI*

8h30 - 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 - 9h15 DISCOURS DE BIENVENUE
Yves Chandelon, *Président de l'UFAI*
Louis Vaurs, *Délégué Général de l'IFACI, Fondateur de l'UFAI*
Claude Viet, *Président de L'IFACI*

9h15 - 9h20 PRÉSENTATION DU PROGRAMME
Président de séance

9h20 - 9h45 CONFÉRENCE D'OUVERTURE
Michel Camdessus, *Gouverneur Honoraire de la Banque de France, Ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International, Membre du Haut-Conseil de la Francophonie*

9h45 - 11h15 CONFÉRENCE PLÉNIÈRE
L'urbanisme du contrôle interne : comment en améliorer l'efficacité, quelle place pour l'audit interne ?
Table ronde animée par **Denis Fabre**, *Gérant Denis Fabre Conseil,* avec
Jean-Paul Bailly, *Président du Groupe La Poste*
Jean Cédelle, *Directeur de la Conformité, Calyon*
Christian Fontanel, *Directeur de l'Audit, Groupe EDF*
Pierre Poulain, *Directeur de la prévention des Risques, Banque de France*

11h15 - 11h45 PAUSE

11h45 - 12h45 ATELIERS

SESSIONS A Les fondamentaux de l'audit interne	SESSIONS B Les audits de demain	SESSIONS C L'audit interne : spécificités et professionnalisme
A1- Les outils et méthodes de l'auditeur **Tommaso Capurso**, *SNCB Holding (Belgique)* **Beatriz Sanz Redrado**, *Directeur de l'Audit Interne, Groupe Galeries Lafayette* **Marc Formery**, *Directeur Audit Groupe, Total* **Michel Paré**, *Auditeur Interne au Ministère des Relations Internationales (Canada)*	**B1- L'audit des processus de gouvernement d'entreprise** *(en partenariat avec IFA)* **Laurent Arnaudo**, *Vice-President Corporate Audit, Alcatel-Lucent* **Emmanuel du Boullay**, *Administrateur, Président de la Commission Formation (IFA)*	**C1- Les normes de l'audit interne sont-elles universelles ?** Table ronde animée par **Clément Clément**, *Vice-président, Vérification interne et Conformité, Desjardins Sécurité financière (Canada)* avec **Alain-Gérard Cohen**, *Inspecteur Général Honoraire des Finances* **Dramane Sidibe**, *Vice-Président UFAI Afrique, (Mali)* **Jacques Renard**, *Consultant*

La contribution de l'audit interne à la performance des organisations : défis d'aujourd'hui, enjeux de demain

12h45 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 14h30 CONFÉRENCE INTRODUCTIVE DE L'APRÈS-MIDI

Thème de l'intervention : Les rapports entre l'économie et la morale

André Comte-Sponville, *Philosophe, Membre du Comité Consultatif National d'Ethique*

14h30 - 15h30 CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

L'audit interne, outil majeur de détection des principaux risques de l'entreprise

Table ronde animée par **Jean-Claude Hillion,** *Inspecteur Général Honoraire, Banque de France,* avec

Jean-Jacques Baudet, *Secrétaire Général, Record Bank (Belgique)*

Marcel Jamet, *Directeur Général, Groupe Agrica*

Mohamed Naaima, *Directeur de l'Audit Interne, ETAP, Président ATAI (Tunisie)*

Florence Vincent, *Directeur de l'Audit Interne Groupe, Michelin*

15h30 - 16h30 CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

L'audit des performances dans le secteur public : par qui, comment ?

Table ronde animée par **Pierre Lubek,** *Président du CIAP,* avec

Jean-Raphaël Alventosa, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes*

Sidi Diarra, *Vérificateur Général du Mali*

Mark Watters, *Vérificateur Général Adjoint du Canada*

Ginette-Ursule Yoman, *Secrétaire d'Etat en charge de la gouvernance, (Côte d'Ivoire)*

16h30 - 17h00 PAUSE

17h00 - 18h00 ATELIERS

SESSIONS A Les fondamentaux de l'audit interne	SESSIONS B Les audits de demain	SESSIONS C L'audit interne : spécificités et professionnalisme
A2- L'élaboration du plan d'audit **Justice Koumbou Kambou,** *Chef du Service Contrôle Interne, Groupe SONAR (Société Nationale d'Assurances et de Réassurances) (Burkina Faso)* **Mohamed Barnia,** *Secrétaire Général de l'AMACI, Past-President de l'UFAI (Maroc)* **Christophe Butikofer,** *Directeur de l'Audit Interne, Groupe Neuf Cegetel*	**B2- L'audit du Plan de Continuité d'Activité** **Michel Metayer,** *Directeur de l'Audit Interne, Casden Banque Populaire* **Christian Van Nedervelde,** *Directeur de l'Audit Interne, SES Global SA (Luxembourg)*	**C2- Différences et complémentarités de l'audit interne et de l'audit externe dans les secteurs privé et public :** comment ces 2 acteurs coopèrent-ils ensemble suite aux récentes règlementations **Jacques Ortet,** *Directeur de la MAEC, DGCP, Ministère des Finances* **Patrick Lefas,** *Conseiller-maître à la Cour des Comptes* **Philippe Hatron,** *Directeur de l'Audit Groupe, Areva* **Michel Léger,** *Commissaire aux Comptes, Président, BDO France*

20h00 SOIRÉE DE GALA

LE PROGRAMME
Mardi 14 octobre 2008

Président de séance : **Bernardin Assiene**, *Contrôleur Général, Groupe Mimran, Trésorier UFAI (Cameroun)*

9h00 - 9h05 PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE
Président de séance

9h05 - 9h25 OUVERTURE
Anne-Marie Idrac, *Secrétaire d'Etat chargée du Commerce Extérieur*

9h25 - 10h45 CONFÉRENCE PLÉNIÈRE
Quels effets la montée en puissance du rôle du comité d'audit a-t-elle sur l'audit interne ?
Table ronde animée par **Daniel Lebègue**, *Président de l'IFA (Institut Français des Administrateurs)*, avec
Guylaine Saucier, *Présidente du Comité d'Audit d'Areva (Canada)*
Loubna Khatib, *Présidente AMACI (Maroc)*
Patrice Josnin, *Responsable adjoint de l'Inspection Générale, BNP Paribas*
Christian Mouillon, *Associé, Ernst & Young*

10h45 - 11h10 PAUSE

11h10 - 12h10 ATELIERS

SESSIONS A Les fondamentaux de l'audit interne	SESSIONS B Les audits de demain	SESSIONS C L'audit interne : spécificités et professionnalisme
A3- Le suivi des recommandations **Jean-Luc Wey**, *Président ASAI Suisse, Chef de l'Audit Interne de la Banque Cantonale de Fribourg (Suisse)* **Martin Larose**, *Directeur de l'Audit Interne, Loto Québec (Canada)* **Nour El Ouda Boughalem**, *Directrice de l'Audit Interne, Sonatrach (Algérie)* **François Tabourot**, *Directeur Général, MEGA International*	**B3- L'audit des activités externalisées** Table ronde animée par **Yves Caplain**, *Inspecteur Général, La Banque Postale*, avec **Edouard Funk**, *Contrôle Interne Groupe, Crédit Agricole* **Elie Harari**, *Directeur de l'Audit, AXA* **Marie-Agnès Nicolet**, *Associée, Directrice Générale, Audisoft Consultants*	**C3- Dans quelle mesure les exigences des clients poussent-elles à la professionnalisation de l'audit interne ?** Table ronde animée par **Denis Neukomm**, *Vice-Président UFAI Europe, Senior Audit Manager, La Baloise Assurances (Suisse)*, avec **Philippe Deregel**, *Responsable management du progrès, Safran* **Mohamed Méziane**, *Vice-Président AACIA (Algérie)* **Sami Ben Jouda**, *Sous-Directeur de l'Audit Interne et RMQ, AFH, Vice-Président chargé de la formation à l'ATAI (Tunisie)*

12h10 - 12h15 CHANGEMENT DE SALLE

12h15 - 13h15 ATELIERS

SESSIONS A Les fondamentaux de l'audit interne	SESSIONS B Les audits de demain	SESSIONS C L'audit interne : spécificités et professionnalisme
A4- Quel positionnement pour l'auditeur interne pour plus d'indépendance ? Table ronde animée par **Dominique Vincenti**, *Vice-Président de l'IIA,* avec **Georges Bouchard**, *Directeur de l'Audit et des Risques, Gaz de France* **Nourdine Khatal**, *Directeur de l'Audit Interne, Président d'honneur AACIA (Algérie)* **Pierre Gagné**, *Président du Forum des responsables de la vérification interne (Canada)*	**B4- L'audit du développement durable** Table ronde animée par **Béatrice de Montleau**, *Directeur du Développement durable, ABN AMRO,* avec **Gilles Vermot-Desroches**, *Directeur du Développement durable, Schneider Electric Industries SAS* **Jean-François Sautin**, *Senior Vice-President Group Audit, Lafarge* **Philippe Hellich**, *Directeur Général des Risques et de l'Audit, Danone*	**C4- La protection de l'auditeur interne** **Jean-Michel Chaplain**, *Directeur de l'Audit, Croix Rouge Française* **Gérard Mertuk**, *Directeur Qualité, Contrôle Interne et Audit, Groupe Taitbout* **Maître Laurent Beljean**, *Associé, Cabinet Fromont, Briens & Associés*

13h15 - 14h30 DÉJEUNER

14h30 - 15h00 CONFERENCE INTRODUCTIVE DE L'APRES-MIDI

Thème de l'intervention : La crise financière

Christian Stoffaës, *Président du conseil du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales, Président de l'Institut d'Histoire de l'Industrie*

15h00 - 16h00 CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Le rôle de l'audit interne dans la lutte contre la corruption, la fraude et la cyber-criminalité

Table ronde animée par **Noël Pons**, *Conseiller, Service Central de Prévention de la Corruption,* avec

Valérie Berche, *Directeur de l'Audit Interne Groupe, La Française des Jeux*

Jean-Charles Dion, *Expertise Conseil & Gestion (Canada)*

Didier Duval, *Chef du Pôle de la lutte contre la Délinquance Financière et pour la Protection du Patrimoine, Direction Centrale de la Police Judiciaire*

Carman Lapointe-Young, *Auditeur Général, La Banque Mondiale (Canada)*

16h00 - 17h15 CONFÉRENCE DE CLÔTURE

La contribution de l'audit interne à la performance des organisations : défis d'aujourd'hui, enjeux de demain

Table ronde animée par **Denis Lefort**, *Président de l'IVIM, Directeur principal, Responsable de l'Unité Risque et Contrôle du bureau de Montréal, Raymond Chabot Grant Thornton (Canada),* avec

Philippe Attey, *Directeur Général de la Société des Transports Abidjanais (Côte d'Ivoire)*

Pierre Bourgoin, *Directeur de l'Audit et du contrôle des Risques, France Télécom*

Olivier Brault, *Directeur Général, Croix Rouge Française*

Philippe Dumont, *Inspecteur Général Groupe, Crédit Agricole*

Amor Souiden, *Directeur Principal chargé de la Direction Audit de la STEG, Ex-Président et Membre du CA de l'UFAI, Président d'Honneur de l'IIA Tunisie*

17h15 - 17h25 ALLOCUTION - **Dave Richards**, *Président de l'IIA*

17h25 - 17h30 DISCOURS DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE FRANCOPHONE 2008

Claude Viet, *Président de l'IFACI*

Yves Chandelon, *Président de l'UFAI*

17h30 COCKTAIL DE CLÔTURE

LES TEMPS FORTS (Grand Auditorium)

Des invités d'exception seront présents lors de la Conférence UFAI. Points de vue d'expert financier, de philosophe ou d'économiste, ils enrichiront les débats en apportant une vision originale sur la profession d'auditeur interne et son rôle au sein des organisations.

Michel Camdessus
Gouverneur Honoraire de la Banque de France
Ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International
Conférence d'ouverture
Lundi 13 octobre – 9h20 - 9h45

Né le 1er mai 1933 à Bayonne, Michel Camdessus est diplômé d'études supérieures d'économie politique et de sciences économiques de l'Université de Paris, titulaire d'un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École Nationale d'Administration.

Il a été successivement Directeur du Trésor (1982-1984), Gouverneur de la Banque de France (de 1984 à 1987), Directeur Général du Fonds Monétaire International (de 1987 à 2000).

- Il est le Président du Comité d'orientation et de suivi de l'emploi des fonds du Fonds de Cohésion Sociale (COSEF).
- Il est membre de l'Africa Progress Panel présidé par M. Kofi Annan.
- Il est membre du Secretary General Advisory Board on Water and Sanitation auprès des Nations Unies.
- Il a été membre de la Commission pour l'Afrique présidée par M. Tony Blair qui a publié son rapport en mars 2005 : « Our Common Interest ».
- Il a également présidé le Panel mondial sur le financement des infrastructures de l'eau dont le rapport a été publié en mars 2003 lors du Sommet de Kyoto.

André Comte-Sponville
Philosophe
Conférence Introductive de l'après-midi
Lundi 13 octobre – 14h00-14h30
Thème de son intervention : Les rapports entre l'économie et la morale

André Comte-Sponville, de nationalité française, est diplômé de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de philosophie, docteur de troisième cycle, Docteur Honoris Causa de l'Université de Mons-Hainaut (Belgique) et fut Maître de Conférences à la Sorbonne.

Il a aujourd'hui cessé d'enseigner, pour consacrer davantage de temps à l'écriture et aux conférences qu'il prononce en dehors de l'Université. Il est membre du Comité Consultatif National d'Éthique depuis mars 2008. Il intervient auprès d'associations et d'entreprises et participe régulièrement à des colloques et publications universitaires. Il a notamment dirigé trois numéros de la Revue internationale de philosophie, consacrés respectivement à Montaigne, Pascal et Alain. Mais il écrit aussi dans la presse grand public et participe à des émissions télévisées.
Il a publié d'abord un ouvrage intitulé « Traité du désespoir et de la béatitude », ainsi que trois recueils d'articles : Une éducation philosophique, Valeur et vérité et Impromptus. Son livre le plus célèbre s'intitule « Petit traité des grandes vertus » ; Il a reçu le Prix La Bruyère de l'Académie Française. Ses livres les plus récents sont « Le capitalisme est-il moral ? », 2004, « La philosophie », 2005, « La vie humaine », 2005, « L'esprit de l'athéisme » (Introduction à une spiritualité sans Dieu), 2006, « Le miel et l'absinthe », 2008.

Christian Stoffaës
Economiste, Président du Conseil du CEPII
Conférence Introductive de l'après-midi
Mardi 14 octobre – 14h30-15h00
Thème de son intervention : La crise financière

Christian Stoffaës, de nationalité française, est ingénieur de l'École Polytechnique, Maître-ès-sciences, diplômé d'études approfondies de mathématiques, Ingénieur du Corps des Mines, diplômé de l'Institut d'Études Politiques - Service Public et titulaire d'un Master in Public Policy (MPP) de l'Université Harvard.

Il débute sa carrière en 1972 au Ministère de l'industrie comme chef du service des Mines de Versailles ; en 1975, il est nommé Sous-Directeur du Service des Affaires Internationales. Trois ans plus tard, il devient Chef du Centre d'Études et de Prévision, puis Directeur-Adjoint de la Direction des Industries Électroniques et de l'Informatique. En 1986, il rejoint le Cabinet du Ministre comme Chargé de mission.

Christian Stoffaës intègre ensuite la Direction de l'Economie de la Prospective et de la Stratégie d'EDF comme Directeur Adjoint.
En 1993, il est nommé Directeur de l'Inspection générale, puis Directeur de la Prospective et des Relations Internationales à la Présidence d'EDF de 1999 à 2004. Cette année-là, il devient Délégué général - Direction Participations Internationales et Gaz. Christian Stoffaës est aujourd'hui Conseiller de Réseau de Transport d'électricité (RTE) / EDF Transport.

Christian Stoffaës est également Président du Conseil du CEPII.
Auteur prolixe, il est Professeur associé à l'Université de Paris-Dauphine, Président d'Initiative pour les Services d'Utilité Publique en Europe, Co-Président du Conseil d'Analyse Economique Franco-Allemand et Président de l'Institut d'Histoire de l'Industrie au Ministère de l'Industrie.

LES PLÉNIÈRES

Des conférences répondant aux enjeux majeurs de la profession

Les recommandations du comité de pilotage nous ont permis d'identifier vos enjeux actuels.

Au travers de témoignages de plusieurs pays francophones, d'éclairages sur les notions très actuelles de gestion des risques et de contrôle interne et de prise de position, les plénières offrent un large champ de réflexion et d'échanges entre pairs.

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE 1 (Grand Auditorium)
Lundi 13 octobre - de 9h45 à 11h15

L'Urbanisme du contrôle interne : comment en améliorer l'efficacité ? Quelle place pour l'Audit Interne ?

Table ronde animée par **Denis Fabre**, *Gérant, Denis Fabre Conseil,* avec les personnalités suivantes :

Jean-Paul Bailly, *Président Groupe La Poste*
Jean Cédelle, *Directeur de la Conformité, Calyon*
Christian Fontanel, *Directeur de l'Audit, Groupe EDF*
Pierre Poulain, *Directeur de la prévention des Risques, Banque de France*

Les entreprises françaises ont fait en quelques années des progrès considérables dans le développement de leurs dispositifs de contrôle interne et ont obtenu un niveau très élevé d'appropriation du processus par leur management opérationnel et fonctionnel, avec l'appui de nombreuses structures dédiées telles que : qualité, risques, contrôle interne, conformité, audit interne.

Ce résultat est dû en partie à l'engagement de dirigeants convaincus de la contribution d'un bon dispositif à l'amélioration de la performance durable de leur entreprise, et en partie à l'impulsion des législateurs et régulateurs.

Pour autant, un certain nombre de doutes existent :

- Le rôle de chacun est-il si clair ? N'existe-t-il pas un double risque d'excès de contrôle ou de trou entre les mailles des filets ?
- La montée en puissance de ces nombreuses fonctions dédiées ne risque-t-elle pas de démobiliser les responsables opérationnels, d'autant plus que les services fonctionnels voient fréquemment augmenter leurs responsabilités de surveillance régalienne sur les processus dont ils ont la charge ?
- Trop de contrôles routiniers de type généraliste ne risquent-ils pas de se faire au détriment de contrôles beaucoup plus techniques et pointus rendus d'autant plus nécessaires que les processus industriels et financiers se complexifient sans cesse ?
- L'ensemble des systèmes de contrôle sont-ils bien coordonnés et les décisions d'arbitrage sont-elles prises à temps ?
- L'audit interne ne devrait-il pas renforcer son rôle de conseil auprès de la Direction Générale pour améliorer de façon continue le pilotage du dispositif, tout en maintenant son objectivité et son indépendance ?

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE 2 (Grand Auditorium)
Lundi 13 octobre - de 14h30 à 15h30

L'audit interne, outil majeur de détection des principaux risques de l'entreprise

Table ronde animée par **Jean-Claude Hillion**, *Inspecteur Général Honoraire, Banque de France,* avec les personnalités suivantes :
Jean-Jacques Baudet, *Secrétaire Général, Record Bank (Belgique)*
Marcel Jamet, *Directeur Général, Groupe Agrica*
Mohamed Naaima, *Directeur de l'Audit Interne ETAP, Président ATAI (Tunisie)*
Florence Vincent, *Directeur de l'Audit Interne Groupe, Michelin*

L'extension récente de la notion de « bonne gouvernance » ne peut être abordée sans la prise en compte du rôle fondamental des auditeurs en matière de maîtrise des risques. Les entreprises sont, par nature, exposées à un ensemble de risques qui dépendent de leur activité, de leur taille, des moyens (humains et matériels) qu'elles mettent en œuvre pour atteindre leurs objectifs, etc.
Traditionnellement, l'audit externe a pour responsabilité d'émettre une opinion indépendante sur les états financiers de l'entreprise.
Dans le même temps, peuvent se développer dans l'entreprise des foyers de destruction de valeur que les comptes ne peuvent immédiatement traduire. Parce que sa démarche est entièrement centrée sur l'évaluation des risques, l'analyse de leur maîtrise et sur la recherche constructive de solutions correctrices, l'audit interne joue un rôle décisif et très en amont dans la prévention de la destruction de valeur.
Quel est le rôle des auditeurs internes dans le processus de management des risques ? Sur quels risques doivent-ils se focaliser ? Comment doivent-ils se comporter vis-à-vis des risk- managers ? Quelles relations doivent-ils entretenir avec la Direction Générale et le Comité d'Audit ?

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE 3 (Grand Auditorium)
Lundi 13 octobre - de 15h30 à 16h30

L'audit des performances dans le secteur public : par qui, comment ?

Table ronde animée par **Pierre Lubek**, *Inspecteur Général des Finances, Président du Comité Interministériel d'Audit des Programmes,* avec les personnalités suivantes :
Jean-Raphaël Alventosa, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes*
Sidi Diarra, *Vérificateur Général du Mali*
Mark Watters, *Vérificateur Général Adjoint du Canada*
Ginette-Ursule Yoman, *Secrétaire d'Etat en charge de la gouvernance, (Côte d'Ivoire)*

Que signifie « audit des performances » pour des organismes aussi différents que la Cour des comptes, tel ou tel ministère, un comité interministériel, une inspection générale, une collectivité locale, un organisme de sécurité sociale, etc. ? A chacun ses missions, ses enjeux et ses spécificités. Quelle différence y a-t-il entre l'audit de la performance d'une politique publique, au sens de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), et l'évaluation de cette politique publique ?
L'audit de la performance remet-il en question les traditionnels contrôles de régularité, au nom de l'efficacité et l'efficience, deux piliers de la performance, ou en est-il le prolongement ? Les deux types d'audit peuvent-ils faire bon ménage ?
Comment l'audit peut-il contribuer à développer la logique de performance voulue par la LOLF ? Qui est en charge de l'évaluation de cette performance ? Comment faire ? Comment les performances sont-elles évaluées et auditées dans les autres pays francophones ?

LES PLÉNIÈRES

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE 4 (Grand Auditorium)
Mardi 14 octobre - de 9h25 à 10h45

Quels effets la montée en puissance du rôle du comité d'audit a-t-elle sur l'audit interne ?

Table ronde animée par **Daniel Lebègue**, *Président de l'IFA (Institut Français des Administrateurs)*, avec les personnalités suivantes :
Guylaine Saucier, *Présidente du Comité d'Audit d'Areva (Canada)*
Loubna Khatib, *Présidente AMACI (Maroc)*
Patrice Josnin, *Responsable adjoint de l'Inspection Générale, BNP Paribas*
Christian Mouillon, *Associé, Ernst & Young*

La relation entre le Comité d'audit et l'Audit interne n'a jamais été aussi importante pour un gouvernement d'entreprise efficace. On assiste en effet depuis quelques années à une montée en puissance parallèle des Comités d'audit et de l'Audit interne. L'émergence de ces acteurs est accompagnée d'une affirmation de leurs rôles, de leurs responsabilités, de leurs moyens d'action et de leur interaction.

Si l'objet premier du Comité d'audit, souvent appelé en France « Comité des comptes », est le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, la 8ème Directive Européenne transposée dans la législation des Etats membres en juin 2008 l'a élargi au « suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne, le cas échéant, et de gestion des risques de la société ».

Quelles en sont les conséquences pour le Comité d'audit et l'audit interne ? L'audit interne peut-il être considéré comme un acteur de la gouvernance ? A quelles conditions ? Comment se manifeste la complémentarité entre Comité d'audit et audit interne ? Est-elle bénéfique pour ces deux acteurs ? Apporte- t-elle de la valeur ajoutée au gouvernement d'entreprise ?

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE 5 (Grand Auditorium)
Mardi 14 octobre - de 15h00 à 16h00

Le rôle de l'audit interne dans la lutte contre la corruption, la fraude et la cybercriminalité

Table ronde animée par **Noël Pons**, *Conseiller, Service Central de Prévention de la Corruption,* avec les personnalités suivantes :
Valérie Berche, *Directeur de l'Audit Interne Groupe , La Française des Jeux*
Jean-Charles Dion, *Expertise Conseil & Gestion (Canada)*
Didier Duval, *Chef du Pôle de la lutte contre la Délinquance Financière et pour la Protection du Patrimoine, Direction Centrale de la Police Judiciaire*
Carman Lapointe-Young, *Auditeur Général, La Banque Mondiale (Canada)*

Le corpus des Normes professionnelles est universel, les montages qui sous-tendent la fraude, la corruption et la cybercriminalité également. Les auditeurs internes sont donc amenés à traiter concomitamment ces trois problèmes à l'occasion de leurs travaux de routine. Les travaux réalisés par les auditeurs internes doivent permettre à chacun, où qu'il se trouve, de développer les mêmes analyses avec le même objectif : limiter le risque de perte et d'image qui en résulte. Mais ces trois maux constituent, sans nul doute, les opérations les plus complexes qui soient.

Or plusieurs questions se posent quant à cette universalité :

- Comment identifier les indicateurs de présence de ces montages complexes toujours camouflés ?
- Comment mettre en place une cartographie des risques avec des structures aussi diverses et des tours de mains aussi différents ?
- Comment faire la preuve et poursuivre les criminels installés dans des pays de cultures différentes et qui n'ont ni la même législation ni la même pratique des affaires ?
- Comment mettre en place une organisation préventive ?

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE 6 (Grand Auditorium)
Mardi 14 octobre - de 16h00 à 17h15
CONFÉRENCE DE CLOTURE

La Contribution de l'audit interne à la performance des organisations : défis d'aujourd'hui, enjeux de demain

Table ronde animée par **Denis Lefort**, *Président de l'IVIM, Directeur principal, Responsable de l'Unité Risque et Contrôle du bureau de Montréal, Raymond Chabot Grant Thornton (Canada),* avec les personnalités suivantes :

Philippe Attey, *Directeur Général de la Société des Transports Abidjanais (Côte d'Ivoire)*
Pierre Bourgoin, *Directeur de l'Audit et du contrôle des Risques, France Télécom*
Olivier Brault, *Directeur Général, Croix Rouge Française*
Philippe Dumont, *Inspecteur Général Groupe, Crédit Agricole*
Amor Souiden, *Directeur Principal chargé de la Direction Audit de la STEG, Ex-Président et Membre du Conseil d'Administration de l'UFAI, Président d'Honneur de l'IIA Tunisie*

Le but ultime de l'audit interne, c'est de promouvoir plus d'efficacité et d'efficience au sein d'une organisation tout en s'assurant que toutes les sécurités sont en place.

Quels sont les défis que doivent relever, aujourd'hui, les auditeurs internes ? Sont-ils les mêmes pour tous les secteurs d'activité, pour toutes les structures d'audit interne, pour tous les pays ? Comment répondre aux attentes peut-être contradictoires, des audits de la Direction Générale, du Conseil et des régulateurs ? Avec quels profils d'auditeurs internes ?

Faut-il s'attendre, demain, à une évolution drastique de la profession ? A un recentrage sur les domaines comptables et financiers ou bien à une focalisation sur le processus de gouvernement d'entreprise ?

Continuera-t-elle à être une profession normée ou deviendra-telle une profession réglementée ?

Restera-t-elle une fonction-clé d'une organisation ou sera-t-elle considérée comme une activité facilement externalisable ?

Le Palais Brongniart

LES ATELIERS

Les fondamentaux de l'audit interne, les audits de demain ou l'audit interne : spécificités et professionnalisme, choisissez pour chaque tranche horaire parmi les 3 ateliers en parallèle. Les salles où se produiront les ateliers vous seront indiquées le jour de la conférence.

LUNDI 13 OCTOBRE : 11h45-12h45

A1- Les outils et méthodes de l'auditeur

Intervenants :

Tommaso Capurso, *SNCB Holding (Belgique)*
Beatriz Sanz Redrado, *Directeur de l'Audit Interne, Groupe Galeries Lafayette*
Marc Formery, *Directeur Audit Groupe, Total*
Michel Paré, *Auditeur Interne au Ministère des Relations Internationales (Canada)*

Résumé :

L'auditeur interne dispose d'une boite à outils qu'il utilise dans le cadre de méthodes diverses et en fonction des objectifs de sa mission, des caractéristiques du domaine à auditer et des questions spécifiques qu'il se pose au cours de ses investigations.

Interviews, grilles d'analyse, flow-charts, pistes d'audit, processus divers d'investigation et de raisonnement ont, de tout temps, constitué l'essentiel des outils et méthodes mis en œuvre par l'auditeur interne.

Depuis un certain nombre d'années se sont ajoutés des outils informatiques qui,sans les éliminer totalement, se sont largement substitués aux pratiques antérieures.

Dans le foisonnement des outils et méthodes que convient-il de retenir ?

Quelles sont les grandes orientations qui préfigurent les méthodes de demain ?

B1- L'audit des processus de gouvernement d'entreprise

(en partenariat avec l'Institut Français des Administrateurs)

Intervenants :

Laurent Arnaudo, *Vice-President Corporate Audit, Alcatel-Lucent*
Emmanuel du Boullay, *Administrateur, Président de la Commission Formation (IFA)*

Résumé :

Le gouvernement d'entreprise, c'est la façon dont les décisions majeures d'une organisation sont prises et la façon dont est organisée la structure de tête de l'organisation pour prendre ces décisions et répondre aux attentes des parties prenantes.

Les normes professionnelles limitent les investigations de l'audit interne à l'appréciation des règles d'éthique, de la gestion des performances, de la communication sur les risques et de l'information à fournir au Conseil.

- Doit-on se limiter à cette liste restrictive ?
- Peut-on aller plus loin et évaluer par exemple le fonctionnement du Conseil d'Administration ?
- Doit-on au contraire se limiter davantage ?

De surcroît il est évident qu'une mission de cette nature ne saurait être remplie qu'à deux conditions :

- présenter dans l'entreprise, et au plus haut niveau, une culture favorable à ce type d'investigation ;
- disposer, au sein de l'audit interne des compétences nécessaires et reconnues comme telles par les organismes dirigeants.

LES ATELIERS

C1- Les normes de l'audit interne sont-elles universelles ?

Animateur :

Clément Clément, *Vice-Président, Vérification interne et Conformité, Desjardins Sécurité financière (Canada)*

Intervenants :

Alain-Gérard Cohen, *Inspecteur Général Honoraire des Finances,*

Dramane Sidibe, *Vice-Président UFAI Afrique (Mali)*

Jacques Renard, *Consultant*

Résumé :

Le corpus des Normes professionnelles est un des aspects les plus positifs de l'organisation de l'audit interne. Il permet de mieux réaliser son unité en incitant chacun, où qu'il se trouve, à travailler de la même façon et avec les mêmes objectifs. Il permet également de mieux communiquer donc d'échanger et de parfaire la formation par le benchmarking. Il permet enfin de donner à l'auditeur interne, dans son organisation, une autorité qui va faire de lui un interlocuteur écouté.

Mais tous ces bénéfices ne pourront être acquis que pour autant que les normes sont réellement universelles. Or plusieurs questions se posent quant à cette universalité :

- Est-elle réalisable entre pays de cultures différentes et qui n'ont ni la même législation ni la même pratique des affaires ?
- Est-elle réalisable entre activités de natures différentes : l'industrie peut-elle obéir aux mêmes normes que la banque, le commerce, les activités de service ou l'administration ?
- Est-elle réalisable entre structures de taille et d'organisation différentes : entre grandes entreprises internationales et PME ? entre administrations et associations ?
- Enfin, cette universalité peut-elle être totale, porter sur tous les aspects du métier d'auditeur sans exclusive ou au contraire ne concerner que partie d'entre eux ? La conformité mais pas l'efficacité ? Les outils mais pas la méthode ? L'audit financier mais pas l'audit informatique ?

LUNDI 13 OCTOBRE : 17h00-18h00

A2- L'élaboration du plan d'audit

Intervenants :

Justice Koumbou Kambou, *Chef du Service Contrôle Interne, Groupe SONAR (Société Nationale d'Assurances et de Réassurances) (Burkina Faso)*

Mohamed Barnia, *Secrétaire Général de l'AMACI, Past-President de l'UFAI (Maroc)*

Christophe Butikofer, *Directeur de l'Audit Interne, Groupe Neuf Cegetel*

Résumé :

La Norme professionnelle 2010 précise que *« le responsable de l'audit interne doit établir une planification fondée sur les risques afin de définir les priorités »*.

Ainsi se trouve confirmé le caractère obligatoire du Plan et sa référence aux risques.
Mais si les modalités pratiques de son élaboration restent à l'initiative des organisations, plusieurs questions se posent, auxquelles chacun apporte sa réponse compte tenu de ses spécificités :

- Qui doit élaborer le Plan et qui doit l'approuver ?
- Quelle doit être la méthode à utiliser pour le concevoir ?
- Quel doit être son niveau de granularité ?
- Doit-il être exhaustif ou ne porter que sur des domaines à risque élevé ?
- Quelle doit être sa périodicité ?

Identifier les bonnes réponses, mettre l'accent sur les difficultés possibles et la façon de les contourner, tels sont les thèmes à retenir pour l'élaboration du Plan d'audit.

B2- L'audit du plan de continuité d'activité

Intervenants :
Michel Metayer, *Directeur de l'Audit Interne, Casden Banque Populaire*
Christian Van Nedervelde, *Directeur de l'Audit Interne, SES Global SA (Luxembourg)*
Résumé :
Il apparait aujourd'hui essentiel pour une organisation de se parer contre les catastrophes et les évènements majeurs qui peuvent mettre en péril la viabilité de l'entreprise. Le plan de continuité des activités (PCA) devient, en quelque sorte, une « obligation de bons sens ». On peut même désormais parler d'un principe primordial de gouvernance, de saine gestion.
Un tel projet est complexe à mener, principalement en raison de la coordination des différentes composantes de l'entreprise et de la nécessité d'obtenir une forte impulsion de la Direction Générale et une implication de l'ensemble du personnel.
La MPA 2110 prévoit que l'audit interne doit évaluer régulièrement le processus d'élaboration du Plan de continuité des opérations de l'organisation, notamment lors de l'apparition d'une exigence réglementaire. Elle précise que *« l'audit interne doit s'assurer que la Direction Générale est informée du degré de préparation de l'organisation à la survenance d'un sinistre ».*
Quel est le rôle de l'audit interne avant et pendant la mise en place du PCA et après sa mise en place ?
Quel est l'apport de l'auditeur interne dans l'étude de la mise en place du dispositif ?
Comment l'audit interne s'assure-t-il de la réalité et de la pertinence des actions de contrôle interne ?
Comment à l'issue de tests significatifs et concluants, l'audit interne intègre-t-il, dans son planning d'audits, le PCA ?

C2- Différences et complémentarités de l'audit interne et de l'audit externe dans les secteurs privé et public

Intervenants :
Jacques Ortet, *Directeur de la MAEC, DGCP, Ministère des Finances*
Patrick Lefas, *Conseiller-maître à la Cour des Comptes*
Philippe Hatron, *Directeur de l'audit groupe, Areva*
Michel Léger, *Commissaire aux Comptes, Président, BDO France*
Résumé :
L'audit externe et l'audit interne ont en commun d'être tous deux des activités de conseil, au service de la direction pour une meilleure gestion de la société dans le cadre des lois qui la réglemente.
La similitude s'arrête là, mais elle n'est pas mince.
Au chapitre des différences bien connues, on rappellera le statut (consultant extérieur pour l'un, salarié pour l'autre), les objectifs (certification des comptes pour l'un, amélioration du contrôle interne pour l'autre), le

LES ATELIERS

référentiel (législatif pour l'un, dispositif normatif professionnel pour l'autre), les méthodes de travail, la fréquence des interventions, etc.

Mais il n'empêche que l'un ne peut réaliser sa mission sans l'autre.

En effet, les auditeurs externes seront confortés dans leurs conclusions s'ils constatent un contrôle interne bien maîtrisé et régulièrement apprécié. Les auditeurs internes trouveront dans les insuffisances ou erreurs financières ou comptables signalées par les auditeurs externes autant de pistes pour mener leurs investigations.

L'échange d'information doit donc être profitable à tous.

Mais comment l'organiser ? Réunions en commun ? Echange de documents ? Lesquels ? Comment régler le problème de la confidentialité, qui ne se pose pas dans les mêmes termes pour les deux parties ?

Quelles sont les différences de méthodes de travail et de relations du secteur privé et du secteur public ?

MARDI 14 OCTOBRE : 11h10-12h10

A3- Le suivi des recommandations

Intervenants :

Jean-Luc Wey, *Vice-Président ASAI Suisse, Chef de l'Audit Interne de la Banque Cantonale de Fribourg (Suisse)*

Martin Larose, *Directeur de l'Audit Interne, Loto Québec (Canada)*

Nour El Ouda Boughalem, *Directrice de l'Audit Interne, Sonatrach (Algérie)*

François Tabourot, *Directeur Général, MEGA International*

Résumé :

La Norme 2500 édicte une obligation pour le responsable de l'audit interne de « *mettre en place et tenir à jour un système permettant de surveiller la suite donnée aux résultats communiqués au management* ».

Mais la Norme se garde bien de préconiser une méthode.

Ainsi a-t-on vu se développer des pratiques diverses et qui sont fonction de l'histoire de l'organisation, de son ancienneté, de sa culture et de l'autorité de l'audit interne.

Dans cet éventail de pratiques, certaines plus efficaces sont-elles à recommander ? D'autres seraient-elles au contraire à proscrire ? Et quels sont les avantages et inconvénients de telle ou telle façon d'opérer au regard de l'importance de l'entreprise et de son organisation ?

B3- L'audit des activités externalisées

Animateur :

Yves Caplain, *Inspecteur Général, La Banque Postale*

Intervenants :

Edouard Funk, *Contrôle Interne Groupe, Crédit Agricole*

Elie Harari, *Directeur de l'Audit, AXA*

Marie-Agnès Nicolet, *Associée, Directrice Générale, Audisoft Consultants*

Résumé :

Au cours de ces dernières années, l'externalisation s'est développée à la faveur des stratégies de recentrage sur le cœur de métier mises en place par les principaux établissements bancaires et grands groupes industriels. Cette évolution, source d'opportunités mais également de risques, les a conduits à renforcer leurs modalités de surveillance des opérations concernées. Les dispositions prises par la plupart des régulateurs, dans un certain nombre de textes récents, constituent de surcroît une incitation claire à mieux définir et structurer l'environnement de contrôle et, plus précisément, les interventions de l'audit interne.

Une décision d'externalisation doit être argumentée. Elle comporte notamment un plan avec un budget, les entités concernées par l'externalisation, un calendrier, la description détaillée des activités et processus à externaliser, l'analyse des risque inhérents à l'exécution du projet, la prise en compte du plan de continuité de l'activité, la description du dispositif de contrôle interne à mettre en place.

Comment l'audit interne veille-t-il à ce que toutes ces exigences soient satisfaites ? Comment s'assure-t-il que les principaux risques de l'externalisation sont couverts : dépendance du donneur d'ordre vis-à-vis du prestataire, non-respect des objectifs opérationnels du contrat et défaillance du prestataire ? Quel est le contenu de l'audit chez le délégant ? Comment se déroule l'audit chez le délégataire ? Quel est son périmètre ? Quelles sont ses modalités spécifiques ?

C3- Dans quelle mesure les exigences des clients poussent-elles à la professionnalisation de l'audit interne ?

Animateur :

Denis Neukomm, *Vice-Président UFAI Europe, Senior Audit Manager, La Baloise Assurances (Suisse)*

Intervenants :

Philippe Deregel, *Responsable management du progrès, Safran*

Mohamed Méziane, *Vice-Président AACIA (Algérie)*

Sami Ben Jouda, *Sous-Directeur de l'audit interne et RMQ, AFH, Vice Président chargé de la formation à l'ATAI*

Résumé :

« Les missions doivent être remplies avec compétence et conscience professionnelle » comme l'indique la Norme professionnelle 1200. Cette prescription prend toute sa dimension lorsque les attentes des clients de l'audit interne sont prises en compte.

Les clients de l'audit interne sont nombreux et divers : le conseil d'administration et son comité d'audit, la direction générale et les directeurs commanditaires des missions, les audités (directeurs opérationnels, managers, responsables de processus), sans oublier les auditeurs externes, les régulateurs, les certificateurs, etc.

Leurs exigences sont également diverses :

Le premier défi d'un audit interne professionnel est donc de rendre conciliables l'ensemble de ces attentes, demeurant articulées autour d'une couverture satisfaisante des risques et d'un contrôle interne fiable, structuré et efficace.

De plus, les organisations évoluent dorénavant dans un environnement instable et changeant.

Le deuxième défi de l'audit interne consiste donc à s'assurer en permanence de la maîtrise d'opérations de plus en plus complexes : il se doit de posséder ou d'acquérir des connaissances techniques, et de les maintenir à niveau.

Troisième défi pour l'audit interne : instaurer un dialogue permanent, une communication directe entre auditeurs et clients, et pas seulement le temps d'une mission. La professionnalisation, ce n'est pas seulement une connaissance technique, c'est aussi un comportement.

La crédibilité et la valeur ajoutée de l'audit interne sont ainsi largement dépendantes de sa capacité à relever ces défis, individuellement au niveau de chaque auditeur, mais plus encore collectivement au niveau du service d'audit interne, et d'en établir la preuve.

LES ATELIERS

MARDI 14 OCTOBRE : 12h15-13h15

A4- Quel positionnement pour l'auditeur interne pour plus d'indépendance ?

Animateur :

Dominique Vincenti, *Vice-Président de l'IIA*

Intervenants :

Georges Bouchard, *Directeur de l'Audit et des Risques, Gaz de France*

Nourdine Khatal, *Directeur de l'Audit Interne, Président d'honneur AACIA (Algérie)*

Pierre Gagné, *Président du Forum des responsables de la vérification interne (Canada)*

Résumé :

L'indépendance de l'auditeur interne est un principe affirmé et réaffirmé. L'importance de cette règle a une double cause :

- Elle traduit les errements historiques que la fonction a pu connaître. Qui ne se souvient de cette époque où l'indépendance était un vain mot, l'audit interne étant sous la dépendance du responsable de la finance, voire de tel responsable d'unité décentralisée ou de filiale ?
- Elle signifie également que la fonction ne saurait être pleinement exercée s'il n'y avait pour l'auditeur interne une réelle indépendance, en dépit de son statut de salarié.

Mais, précisément, de quelle indépendance s'agit-il ? Certainement pas celle qui autoriserait à aller au-delà des choix stratégiques de l'entreprise. Le problème du rattachement est fondamental car il conditionne la réponse aux questions soulevées par la notion d'indépendance :

- Jusqu'où peut-elle aller et doit-elle aller ? Comporte-t-elle des limites naturelles ou fonctionnelles ?
- La nature de l'organisation a-t-elle une influence sur les solutions ?
- Celles-ci sont-elles différentes dans les cas d'audit centralisé ou décentralisé ? Peut-on comparer l'indépendance de l'auditeur interne dans une PME et dans une grande entreprise internationale ?

B4- L'audit du développement durable

Animateur :

Béatrice de Montleau, *Directeur du Développement durable, ABN AMRO*

Intervenants :

Gilles Vermot-Desroches, *Directeur du Développement durable, Schneider Electric Industries SAS*

Jean-François Sautin, *Senior Vice-President Group Audit, Lafarge*

Philippe Hellich, *Directeur Général des Risques et de l'Audit, Danone*

Résumé :

Aujourd'hui, les entreprises doivent, non seulement, se soucier de leur rentabilité et de leur croissance, mais aussi de leurs impacts environnementaux et sociaux.

En effet, aux termes de la loi relative aux Nouvelles Régulations Economiques du 15 mai 2001, les entreprises cotées en bourse doivent élaborer un rapport annuel sur *« la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité »*. Cette nouvelle législation a eu pour effet en France d'inciter les entreprises à bouger.
Selon la MPA 2100-7, *« le responsable de l'audit interne doit s'efforcer de nouer d'étroites relations de travail avec le responsable de l'environnement et de coordonner ses activités avec le plan d'audit environnemental »*.
Que font aujourd'hui les entreprises en matière de développement durable ? Face à ces nouvelles problématiques, comment les auditeurs internes adaptent-ils leurs méthodes de travail ?
Dans la pratique, quelles sont les missions d'audit les plus fréquemment menées en matière de développement durable ?
Le développement durable n'étant pas une discipline normée, dans quelle mesure l'auditeur interne sera-t-il impliqué ?

C4- La protection de l'auditeur interne

Intervenants :
Jean-Michel Chaplain, *Directeur de l'Audit, Croix Rouge Française*
Gérard Mertuk, *Directeur Qualité, Contrôle Interne et Audit, Groupe Taitbout*
Maître Laurent Beljean, *Associé, Cabinet Fromont, Briens & Associés*
Résumé :
Cette protection est à envisager d'un double point de vue :
- protection à l'égard des tiers,
- protection dans son entreprise.

1- La protection à l'égard des tiers est relativement simple puisque le droit du travail français exonère le salarié de toute responsabilité pour faute professionnelle dans l'exercice de ses fonctions. Reste le cas des réglementations étrangères qui ne sont peut-être pas aussi protectrices. Bien évidemment ce principe ne concerne pas le cas d'un crime ou délit, relevant du droit pénal et en dehors de notre sujet.
Il faut cependant mentionner en France une tendance récente de la jurisprudence qui a fait condamner des salariés au motif qu'ils n'ignoraient pas la faute du chef d'entreprise, seul responsable. Il y a là une exception qui pourrait faire tache d'huile et concerner les auditeurs internes.

2- La protection dans l'entreprise est plus délicate et plus complexe : comment mettre l'auditeur interne à l'abri de toute incidence fâcheuse suite à des constats de graves disfonctionnement créant des inimitiés ? Et comment éviter de se laisser aller à des constats inodores et insipides par crainte de représailles directes ou, le plus souvent, indirectes ?
Les solutions sont-elles dans le rattachement de l'audit interne ? dans la procédure de désignation des auditeurs ? dans le statut du responsable de l'audit ? dans la réglementation de la fonction ? dans la qualité de l'environnement de contrôle au plus haut niveau ? ou, plus simplement, dans le professionnalisme des auditeurs internes ?

LE PROGRAMME ACCOMPAGNANTS

C'est la première fois que vous venez à Paris ?
Faites découvrir à votre accompagnant(e) les monuments qui ont fait sa renommée.
L'UFAI leur propose d'effectuer l'un des circuits touristiques majeurs suivants.
Ces circuits sont effectués en minibus de 8 places avec chauffeur guide.
Les départs et retours s'effectueront à partir de votre hôtel.

Tour de la ville : durée 3h30

Jours et horaires du circuit :

- Dimanche 12 octobre à 13h15
- Lundi 13 octobre à 8h15 et à 13h15
- Mardi 14 octobre à 8h15 et à 13h15

Tarif : 58 € par personne

Notre chauffeur-guide vous fera découvrir les monuments qui ont fait le renom de notre capitale :

La Place de la Concorde, le Musée du Louvre, les quais de la Seine et ses ponts, l'Académie française, l'Ile de la Cité avec le Palais de Justice et la Cathédrale Notre-Dame (arrêt et temps libre), l'Hôtel de Ville, le Quartier Latin avec la Sorbonne et le Panthéon, l'Arc de Triomphe, l'Avenue des Champs-Élysées, la Tour Eiffel (arrêt-photo), les Invalides et le dôme du Tombeau de Napoléon, l'Opéra Garnier, Montmartre : arrêt près de la basilique du Sacré-Cœur et de la Place du Tertre (place des peintres).

Montmartre, croisière sur la Seine et Tour Eiffel : Durée 5h00

Jours et horaires du circuit :

- Dimanche 12 octobre à 13h00
- Lundi 13 octobre à 13h00
- Mardi 14 octobre à 13h00

Tarif : 65 € par personne

Flânez librement dans les ruelles de Montmartre pour découvrir la basilique du Sacré-Cœur et la Place du Tertre avec ses peintres et portraitistes.
Notre chauffeur guide vous accompagnera ensuite à la Tour Eiffel ; depuis le 2e étage vous contemplerez un panorama unique.
Votre excursion se terminera par une croisière d'une heure pour découvrir Paris sur l'eau avec ses monuments et ses ponts majestueux.

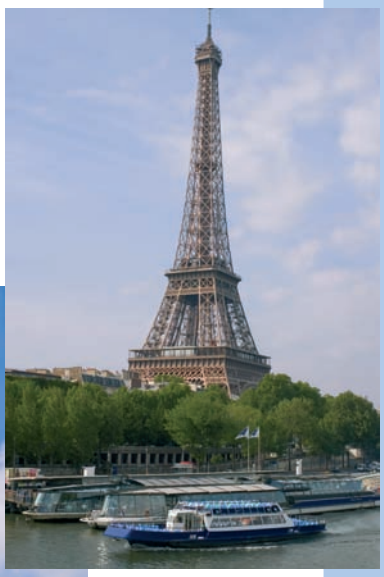

Versailles : Durée 5h00

Jours du circuit *(horaires à confirmer)* :

- Dimanche 12 octobre
- Mardi 14 octobre

Tarif : 74 € par personne

En compagnie de votre chauffeur guide, vous admirerez les jardins et le parc jusqu'au Grand Trianon. Le dimanche uniquement, vous aurez la possibilité de profiter de la féerie des Grandes Eaux dans les jardins.
Visite avec audio-guide des Grands Appartements, des Chambres du Roi et de la Reine et de la Galerie des Glaces.
Billets d'entrée inclus (château et jardins).

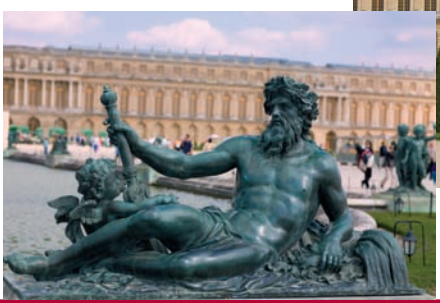

LA SOIRÉE DE GALA

Le Théâtre de Chaillot : un lieu symbolique de la culture Française

Nous avons privatisé Le Grand Foyer du Théâtre National de Chaillot qui sera le cadre prestigieux de votre dîner de gala. Situé face à la Tour Eiffel, surplombant les fontaines du Trocadéro jusqu'au Champ-de-Mars, son style art déco date de l'exposition universelle de 1937.

Vous serez aux premières loges pour apprécier et découvrir le spectacle enchanteur de la Tour Eiffel illuminée.

Le mariage de la gastronomie à la française et d'un spectacle original

Nous avons souhaité vous surprendre en créant un spectacle unique mêlant l'opéra et la gastronomie. Tout au long du dîner, nous vous proposerons des intermèdes musicaux issus des plus grands airs d'opéra (La Traviata, Les Noces de Figaro, Don Giovanni, ...).

La cuisine est à la hauteur des lieux et vous découvrirez des mets raffinés reflétant la gastronomie française.

La remise du prix international de reconnaissance pour le développement et le rayonnement de la profession

Lors de la soirée, les 3 prix Internationaux de Reconnaissance de l'UFAI (Europe, Amérique du Nord et Afrique) seront décernés aux personnes ayant le plus contribué au développement et au rayonnement de l'Audit Interne dans ces zones géographiques.

Programme de la soirée de gala

Accueil :	20h00
Cocktail :	20h00 - 21h00
Dîner-Opéra :	21h00 - 23h30

D'autres surprises vous attendent lors de la soirée de gala !

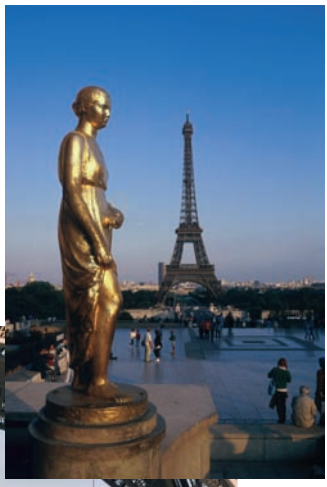

LES INFORMATIONS PRATIQUES

LIEUX

LE PALAIS BRONGNIART (Conférence)
Adresse : Place de la Bourse - 75002 Paris
L'entrée se fera par la Rue Vivienne
Métro : Bourse (Ligne 3)
Bus : 20, 29, 39, 48, 67, 74, 85
Parking payant : Parking de la Bourse
Tél. : +33 (0)1 42 96 47 04

LE THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT
(Soirée de Gala)
Adresse : Grand Foyer - 1, place du Trocadéro et du 11 novembre - 75016 Paris
Métro : Trocadéro (lignes 6 &9)
Parking payant : Georges Mandel

LES HÔTELS À PROXIMITÉ

Voici une sélection de quelques hôtels situés à proximité du Palais Brongniart :

Hôtels 2 étoiles :
- Hôtel Vivienne - 40 rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : +33 (0)1 42 33 13 26
- Hôtel Timhotel Palais-Royal-Louvre - La Bourse - 3 rue de la Banque - 75002 Paris - Tél. : +33 (0)1 42 61 53 90

Hôtels 3 étoiles :
- Hôtel Mercure Paris Cusset - Opéra - 95 rue Richelieu - 75002 Paris - Tél. : +33 (0)1 42 97 48 90
- Hôtel Cyrnos - 154 rue Montmartre - 75002 Paris - Tél. : +33 (0)1 42 33 54 23

Hôtels 4 étoiles :
- Grand Hôtel Intercontinental - Place de l'Opéra - 2 rue Scribe - 75009 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 07 32 32
- Millenium Hôtel Opéra - 12 boulevard Haussmann - 75009 Paris - Tél. : +33 (0)1 49 49 16 00
- Hôtel Ambassador - 16 boulevard Haussmann - 75009 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 83 40 40

POUR VOUS INSCRIRE

Pour vous inscrire, nous vous demandons de privilégier l'inscription en ligne sur notre site Internet de réservation à la conférence
www.conferenceufai2008.com

DROITS D'INSCRIPTION

	Inscription et règlement avant le 31 août 2008	Inscription et règlement après le 31 août 2008
Adhérents IFACI	1 230 € HT (1 471,08 € TTC)	1 350 € HT (1 614,60 € TTC)
Français non adhérents IFACI	1 520 € HT (1 817,92 € TTC)	1 670 € HT (1 997,32 € TTC)
Membres de l'UFAI (groupe 1)	1 230 € HT	1 350 € HT
Membres de l'UFAI (groupe 2)	480 € HT	530 € HT
Etudiants, personnes en recherche d'emploi, retraités	250 € HT	250 € HT

Ces tarifs comprennent les participations à la conférence les 13 et 14 octobre 2008 et à la soirée de gala le 13 octobre au soir accompagné de l'invité de votre choix.

Groupe 1: Belgique, Canada, Luxembourg, Suisse
Groupe 2 : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzavillle, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie

Article 1 : Les tarifs indiqués ci-dessus ne peuvent donner lieu à aucun fractionnement par journée ou demi-journée.

Article 2 : Les droits d'inscription comprennent : la participation aux conférences et aux ateliers, la documentation, la liste des participants, les pauses et déjeuners des 13 & 14 octobre, la soirée de gala pour le participant et un invité.

Article 3 : Les conditions d'annulation

Toute demande d'annulation doit être adressée à l'IFACI par courrier ou par fax avant le 15 septembre 2008 inclus. Dans ce délai, il sera procédé au remboursement de 50 % des droits d'inscription. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Inscription mode d'emploi

Les inscriptions se font prioritairement sur internet en vous connectant sur www.conferenceufai2008.com

Lors de votre inscription en ligne, vous devez :

- choisir entre trois modes de paiement (règlement sécurisé par Carte bancaire en ligne, par chèque ou par virement),
- choisir 4 ateliers parmi les 12 qui vous sont proposés,
- confirmer votre participation à la soirée de gala (en indiquant éventuellement le nom de la personne vous accompagnant),
- préciser un régime alimentaire spécial si vous le désirez.

Un mel de confirmation sera envoyé automatiquement à toute personne s'inscrivant. Vous aurez également la possibilité de télécharger une facture à la validation de votre inscription.

Conception / réalisation : EBZONE Communication (ebzone@ebzone.fr) - Impression : Compédit Beauregard

En cas d'impossibilité d'inscription en ligne, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription à Aurélia Le Bour par fax +33 (0)1 40 08 48 20 ou par mail alebour@ifaci.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom .....
Prénom .....
Société .....
Adresse de la société .....
.....
Code Postal ..... Ville .....
Pays .....
E-mail .....
Tél. .....

- ☐ Adhérents IFACI
  Numéro adhérent IFACI .....
- ☐ Français non adhérents IFACI
- ☐ Membres de l'UFAI (groupe 1)
- ☐ Membres de l'UFAI (groupe 2)
- ☐ Etudiants, personnes en recherche d'emploi, retraités

PARTICIPATION

- ☐ Oui, j'assisterai à la conférence des 13 et 14 octobre 2008
- ☐ J'assisterai à la soirée de gala du 13 octobre 2008
- ☐ Je n'assisterai pas à la soirée de gala du 13 octobre 2008

ACCOMPAGNANT(E)

- ☐ Je serai accompagné(e) à la soirée de gala
- ☐ Je ne serai pas accompagné(e) à la soirée de gala

Nom de l'accompagnant(e) .....
Prénom de l'accompagnant(e) .....

ATELIERS

Veuillez sélectionner un atelier par tranche horaire.

13 octobre de 11h45 à 12h45

- ☐ **A1**- Les outils et méthodes de l'auditeur
- ☐ **B1**- L'audit des processus de gouvernement d'entreprise
- ☐ **C1**- Les normes de l'audit interne sont-elles universelles ?

13 octobre de 17h00 à 18h00

- ☐ **A2**- L'élaboration du plan d'audit
- ☐ **B2**- L'audit du Plan de Continuité d'Activité
- ☐ **C2**- Différences et complémentarités de l'audit interne et de l'audit externe dans les secteurs privé et public

14 octobre de 11h10 à 12h10

- ☐ **A3**- Le suivi des recommandations
- ☐ **B3**- L'audit des activités externalisées
- ☐ **C3**- Dans quelle mesure les exigences des clients poussent-elles à la professionnalisation de l'audit interne ?

14 octobre de 12h15 à 13h15

- ☐ **A4**- Quel positionnement pour l'auditeur interne pour plus d'indépendance ?
- ☐ **B4**- L'audit du développement durable
- ☐ **C4**- La protection de l'auditeur interne

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNANT(E)

Tour de la ville (58 € par personne)

- Dimanche 12 octobre : 13h15 ☐
- Lundi 13 octobre : 8h15 ☐ 13h15 ☐
- Mardi 14 octobre : 8h15 ☐ 13h15 ☐

Montmartre, croisière sur la Seine et Tour Eiffel (65 € par personne)

- Dimanche 12 octobre : 13h00 ☐
- Lundi 13 octobre : 13h00 ☐
- Mardi 14 octobre : 13h00 ☐

Versailles (74 € par personne)

- Dimanche 12 octobre : ☐
- Mardi 14 octobre : ☐

RÈGLEMENT

Paiement par :

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IFACI

☐ Virement au CCF Paris Champs Elysées,
compte IFACI n°30056 00148 01485415521 72

☐ Carte de crédit n° .....
Date d'expiration .....
Signature autorisée :

DIVERS

Régime alimentaire spécial :

☐ Aucun ☐ Végétarien
☐ Cacher ☐ Hallal
☐ Allergies alimentaires ☐ Régime sans sel
☐ Autres (précisez) .....
.....
.....

Bulletin d'inscription à retourner à : Aurélia Le Bour
IFACI - 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris - France
Fax : +33 (0)1 40 08 48 20 - E-mail : alebour@ifaci.com

Règlements étrangers :
Chèque libellé en euros tiré sur une banque française.
Les **virements** émis à partir d'une banque hors de France doivent être nets de tous frais bancaires pour l'IFACI.

Joindre obligatoirement le règlement à votre bulletin d'inscription. Une facture vous sera adressée dès réception de votre inscription.

Audit interne :
quelle stratégie
pour demain ?
ey.com/fr
La maîtrise des risques n'a pas pour seul objectif de protéger votre entreprise – elle doit également la rendre plus performante. Nos 14 000 professionnels de la gestion des risques vous aident à bien comprendre les risques liés à votre activité et à définir les stratégies qui permettront de les intégrer, de les maîtriser et de les transformer en opportunités.
ERNST & YOUNG
La Qualité par principe™
© 2008 EYGM Limited. Tous droits réservés.

Pour vous inscrire,

connectez-vous au site internet

www.conferenceufai2008.com

UNION FRANCOPHONE

DE L'AUDIT INTERNE

UFAI - Union Francophone de l'Audit Interne
12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 08 48 00 - Fax : +33 (0)1 40 08 48 20
www.ufai.org